

Les Amis de la Terre Val d'Oise regrettent la priorité que donne le Conseil Général du Val d'Oise aux projets de transports routiers et autoroutiers dans sa tentative de ralliement au « Grand Paris ».

Estimant que le Grand Paris initié par le président de la république ne faisait pas la part suffisamment belle au Val d'Oise, le président du Conseil Général, Didier Arnal, promeut inlassablement les projets d'infrastructure de transport qu'il compte mettre en œuvre dans notre département. Dans la droite ligne de la majorité précédente, les projets routiers et autoroutiers sont malheureusement à l'honneur reniant ainsi la promesse de faire du Val d'Oise un « éco-département ».

Les raisons de mettre fin à cette politique du pire ne manquent cependant pas :

- elle est totalement Incompatible avec les engagements de baisse des émissions de gaz à effet de serre pris par la France et avec le Grenelle de l'environnement,
- la circulation dans notre département a globalement diminué en 2008 (-1,3% par rapport à 2007),
- lors de la consultation organisée par le Conseil Général en 2007, les habitants du Val d'Oise se sont massivement prononcés (61%) pour une amélioration de la qualité des transports collectifs au détriment de la création de nouvelles routes (10%).

Las, des projets du passé comme l'Avenue du Parisis, véritable autoroute urbaine, ou le prolongement de l'A104 dont aucun tracé n'est satisfaisant, y compris pour ses derniers défenseurs, ont la peau dure malgré leur coût faramineux. C'est plus de 1,5 Milliard d'Euros soit 30% du montant annuel de la taxe carbone qui va être consacré à des projets émetteurs de carbone !

Les Amis de la Terre Val d'Oise estiment que l'amélioration de la desserte et de la fréquence des transports publics doit être la priorité absolue et que tous les crédits disponibles doivent y être consacrés.

Revue de détail :

Prolongement de l'A104 Ouest :

Aucun tracé n'est satisfaisant. Le tracé « vert » retenu par l'état éventre la plaine de Pierrelaye pourtant objet de toutes les attentions du département qui y voit, à juste titre, un maillon essentiel de la ceinture verte régionale.

Une réalisation dans les plus brefs délais des tangentielles ferroviaires Nord (Le Bourget – Sartrouville) et Ouest (St Cyr- Poissy/Achères), éventuellement complétée d'un réseau de tramway ou de bus en site propre, doit permettre d'assurer les déplacements transversaux entre l'Ouest du Val d'Oise et les Yvelines en complément du réseau routier existant.

Prolongement de l'A15 jusqu'au périphérique :

S'il est un point sur lequel tout le monde s'accorde c'est que l'heure n'est plus aux pénétrantes qui concentrent le trafic vers la capitale alors que le réseau SNCF existant remplit parfaitement cette fonction. Cette prolongation ne fera que charger un peu plus la circulation sur l'A15.

En revanche, il est plus qu'urgent de résorber les retards et autres désagréments subis par les voyageurs empruntant notamment le RER A et les lignes Paris –Pontoise et Paris-Persan Beaumont.

Avenue du Parisis :

Le Sphinx bitumineux renaît de ses cendres, maquillé en Transport en Commun en Site Propre ce qu'il ne sera que partiellement puisqu'il est prévu une 2x2 voies.

D'un montant colossal (plus de 500 M€), il sera à l'image du périphérique parisien une provocation sociale : à l'ouest plus riche un passage en tranchée voire en souterrain, à l'est plus pauvre un passage à ciel ouvert au ras des HLM...

S'il s'agit de faciliter l'accès de Roissy aux habitants du sud du Val d'Oise, la tangentielle nord jouera pleinement ce rôle. Ceux de la partie nord de la vallée de Montmorency n'ont que l'embaras du choix en matière d'autoroutes (A15, A115, A104) pour rallier l'aéroport.

TCSP Roissy – Cergy Pontoise :

Une liaison rapide et régulière de Roissy à Cergy par le bus nécessite aux heures de pointe un passage en site propre. Il est cependant inutile de créer une troisième voie à cet effet ; une utilisation de la bande d'arrêt d'urgence est à privilégier à l'instar de ce qui est déjà réalisé en Isère.

Une meilleure desserte de la zone d'activité de Saint Ouen l'Aumône par cette liaison est également souhaitée.

Barreau de Gonesse :

Que d'atermoiements autour de ce projet et que de liaisons routières ont vu le jour depuis qu'on en parle ! Ce court mais indispensable barreau ferroviaire doit être mis en service dès que possible (avant 2015).

Tangentielle Nord :

Même constat pour cette liaison ferroviaire dont on parle depuis des années et qui est de nature à capter une partie du trafic automobile transversal (est-ouest) actuel pour peu que les alternatives routières et autoroutières en projet (Avenue du Parisis notamment) ne voient pas le jour.